

CAPL MOUVEMENT LOCAL DES MUTATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

Madame la présidente de la CAPL,

En préambule, nous remercions la Direction Générale pour le délai de plus en plus court entre la publication du mouvement de mutation des agents et la tenue des CAPL, qui est un gage de non qualité pour une bonne préparation des dossiers...

Dans un contexte de suppressions et de vacances d'emplois, soyons réalistes, la souffrance au travail est de plus en plus forte au sein de notre ministère : suicides, épuisements professionnels, arrêts maladie de longue durée, stress, tensions et conflits entre collègues, comptes épargne-temps qui débordent...

Des signes inquiétants qui ne cessent de s'amplifier...

Les organisations syndicales, les médecins de prévention, les intervenants sociaux tirent la sonnette d'alarme depuis quelques années en vain...

Sur fond de politiques d'austérité, de démarche stratégique, de restructurations et de suppressions d'emplois, l'organisation du travail telle qu'elle est pensée et mise en œuvre au sein de la DGFIP, génère mal-être et souffrance.

Aujourd'hui le travail est malade à la DGFIP!!! Le "mal travail" imposé fait souffrir celles et ceux qui l'accomplissent.

Et si le travail rend malade, c'est qu'il faut le soigner!!!

Les 32000 suppressions d'emplois depuis 2002 ont enfoncé le clou...

Mais la "maison mère" ne s'arrête pas en si bon chemin...

Pour l'année 2015, 2000 emplois supprimés sont entérinés;

pour le département 76 encore 41 suppressions d'emplois (hors intégration des emplois du CSBO) auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses vacances d'emplois.

Même avec une conscience professionnelle remarquable, les agents supportent de moins en moins de bâcler leurs missions et de gérer un service rendu aux usagers de plus en plus médiocre, qui génère de l'agressivité et des comportements "antifonctionnaires"...

"TROP C'EST TROP"

Comment s'étonner alors que les agents souhaitent quitter à tout prix des services qui se vident, et où ils ne se reconnaissent plus, quand dans le même temps ils se sentent lâchés par leur hiérarchie..

Nous siégeons aujourd'hui pour examiner les demandes de mutation de nos collègues. Force est de constater que les documents qui nous ont été communiqués soulèvent de nombreuses interrogations..

Les règles de mutation auraient-elles subitement changé??

Les CAPL de mutation seraient-elles devenues des rustines destinées à boucher les trous du navire DGFIP qui prend l'eau de toute part??

Entre les agents qui n'obtiennent rien alors qu'il y a des postes vacants; ceux qui n'obtiennent pas satisfaction pour un poste alors qu'il est affecté à un ALD; ceux qui obtiennent un poste qui n'est pas le premier vœux alors qu'il existe un poste correspondant au premier vœux;

ceux qui sont affectés sur un poste qu'ils n'ont pas demandé; ceux qui obtiennent un poste et qui sont détachés sur un autre...

Peut-on encore dire qu'il y a des règles??

Au final il est de votre responsabilité de ne pas répondre favorablement aux demandes de mutations de collègues qui pour des raisons multiples demandent un changement. L'impact sera conséquent sur la santé des agents, sur l'ambiance et le fonctionnement des services...

Pour la CGT Finances Publiques la situation est catastrophique et le sera de plus en plus, puisque encore et toujours le but est de pallier au pire et de privilégier l'intérêt du service (pour ce qu'il en reste) au détriment de l'agent.

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et le pourvoi des postes à hauteur des besoins des services, seule manière de garantir le maintien et le développement d'un service public de proximité et de qualité, dans une société en crise où il y a de plus en plus de personnes en détresse et en difficulté.

La CGT Finances Publiques 76 votera donc contre ce projet qui ne répond, ni aux attentes du plus grand nombre, ni aux besoins des services, ni à un service public digne de ce nom...

Les élus en CAPL

Rouen, le 16/07/2015